



**Conseil d'administration  
du Programme  
des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des  
Nations Unies pour la  
population**

Distr.  
GÉNÉRALE

DP/CCF/MOZ/1  
7 Novembre 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Première session ordinaire de 1998  
19-26 janvier 1998, New York  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire  
PNUD

PNUD : CADRES DE COOPERATION AVEC LES PAYS ET QUESTIONS CONNEXES  
PREMIER CADRE DE COOPÉRATION AVEC LE MOZAMBIQUE (1998-2001)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION .....	1 - 2	2
I. SITUATION DU DEVELOPPEMENT ENVISAGÉE DANS UNE PERSPECTIVE DE DEVELOPPEMENT DURABLE .....	3 - 6	2
II. RESULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPERATION PASSÉE .....	7 - 10	4
III. STRATÉGIE ET DOMAINES D'ACTIVITÉ PROPOSÉS .....	11 - 23	6
A. Élimination de la pauvreté .....	15 - 19	8
B. Saine gestion des affaires publiques .....	20	10
C. Gestion de l'environnement et des ressources naturelles .....	21 - 22	11
D. Gestion économique et financière .....	23	11
IV. ARRANGEMENTS DE GESTION .....	24 - 27	12
<u>Annexe.</u> Tableau des objectifs de mobilisation des ressources pour le Mozambique (1998-2001).....		15

## INTRODUCTION

1. Le premier cadre de coopération de pays (CCP) avec le Mozambique couvre la période 1998-2001 qui correspond aux cycles de programmation du Groupe consultatif mixte des politiques. Il présente les priorités et stratégies de la coopération du PNUD à l'appui des objectifs nationaux, qui guideront le Gouvernement et ses partenaires dans le nouveau millénaire en vue de promouvoir le développement humain durable.

2. L'élaboration du CCP s'appuie essentiellement sur le Programme national de redressement économique et social et ses documents directifs annuels, le Plan socio-économique, le Plan triennal d'investissements publics et le Plan quinquennal du Gouvernement. Elle tient compte des recommandations de la note de stratégie de pays (1995) et du bilan commun de pays (1997). Des consultations ont eu lieu avec une grande diversité de partenaires engagés dans la coopération au développement au Mozambique, et se sont étendues spécialement aux organisations communautaires et aux organisations non gouvernementales (ONG), qui ont aidé à identifier les stratégies appropriées de coopération au développement pouvant faire appel aux ressources du PNUD pour appuyer la réalisation du développement humain durable au Mozambique. Le CCP définit le rôle du PNUD dans la coopération au développement au Mozambique pour les quatre prochaines années et identifie les domaines sur lesquels devra se concentrer cette coopération. Comme convenu entre le Gouvernement et le PNUD et ainsi que l'indique la note consultative, les domaines d'intervention seront les suivants: a) élimination de la pauvreté absolue; b) mise en valeur durable des ressources naturelles; c) promotion d'une croissance économique durable; d) renforcement et amélioration de l'administration des affaires publiques. La mise en oeuvre du CCP tient également compte des priorités de l'Initiative spéciale pour l'Afrique exécutée à l'échelle du système des Nations Unies, qui sera intégrée dans le cadre de l'aide au développement du système des Nations Unies.

### I. SITUATION DU DÉVELOPPEMENT ENVISAGÉE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

3. La signature de l'accord général de paix à Rome en 1992 a conduit à des élections parlementaires et présidentielles démocratiques, qui ont marqué le début d'une ère nouvelle pour le Mozambique - une ère d'espoir caractérisée par la paix et la volonté de lutter contre la pauvreté jusqu'à son élimination. Pendant les cinq années suivantes le Mozambique s'est employé à se doter d'institutions démocratiques, à réinstaller près de 5 millions de personnes déplacées, y compris des réfugiés dont le nombre est estimé à 1,7 million, tout en aménageant la transition entre une situation complexe dominée par les interventions humanitaires d'urgence, et l'instauration accélérée d'un environnement propice au développement humain durable. En 1997 la population du Mozambique était estimée à 18,5 millions d'habitants et le taux de croissance annuel à 2,8%. Plus de 60% de la population vit dans les zones rurales, dans des conditions précaires qui ressemblent beaucoup à celles que la majorité des citadins ont en partage. Actuellement le niveau de pauvreté est caractérisé par les données ci-après: 60% de la population ont un revenu mensuel moyen de 100 dollars; l'espérance de vie est de 46 ans; les taux de mortalité infantile et maternelle atteignent respectivement 120 pour 1 000 et 1 062 pour 100 000, et le taux d'alphabétisation des adultes est de 39,5%. D'après le Rapport sur le

développement humain de 1997, le Mozambique est classé parmi les 10 pays les plus pauvres du monde, avec un indice de développement humain de 0,281, ce qui est nettement inférieur à l'indice de .380 de l'Afrique sub-saharienne, et à l'indice de 0.336 des pays en développement.

4. Conformément à la stratégie nationale de réduction de la pauvreté (1995), 60% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté alimentaire (défini en fonction d'une ration quotidienne inférieure à 80% de 2 200 Kcal). L'extrême pauvreté est le sort de la majorité, qui vit dans les zones rurales et dont les moyens de subsistance proviennent principalement de l'agriculture. Maintenant que la guerre est terminée la principale cause d'extrême pauvreté a été éliminée. Toutefois, comme conséquence de la guerre, les zones rurales sont privées d'une infrastructure économique et sociale adéquate, elles sont vulnérables à la rigueur de conditions climatiques défavorables ainsi qu'à de faibles taux de productivité, autant de facteurs dont l'action conjointe explique la prévalance d'indicateurs de pauvreté absolue. L'accroissement rapide de la population urbaine pendant la guerre s'est accompagné de la dégradation des infrastructures existantes et d'un manque de ressources pour renforcer les capacités. Dans les centres urbains, la détérioration du pouvoir d'achat due aux réformes économiques en cours, la crise de l'emploi et l'absence de sécurité sociale aggravent encore les conditions de pauvreté.

5. Le Mozambique est doté d'une solide base de ressources naturelles qui offrent d'incontestables possibilités de développement. Près de 70% des terres dont la superficie est estimée à 800 000 kilomètres carrés, est couverte par la savanne et la forêt secondaire, mais 45% des terres émergées sont de la terre arable. La côte, qui s'étend sur une longueur d'environ 2 700 kilomètres offre une richesse de ressources marines économiquement exploitables. Les ressources minérales, le gaz naturel, et le charbon représentent des possibilités d'investissement. Les bons résultats économiques obtenus récemment ont transformé l'image que les investisseurs potentiels pouvaient avoir de ce pays. A la suite des mesures prises par le Gouvernement en matière de stabilisation macroéconomique et de réforme structurelle, du fait également de conditions climatiques favorables, et du retour à la paix, l'économie a connu une vigoureuse croissance, à l'exception d'une récession en 1995. Le taux moyen de croissance durant cette période a été de 8,4% et devrait s'accroître de 5% en 1997. L'inflation montre des signes de ralentissement par rapport aux taux habituels de plus de 40% jusqu'en 1995; elle est redescendue à 16,6% en 1996 et devrait redescendre encore jusqu'à 10% ou moins en 1997. En même temps cependant, la dette extérieure du Mozambique est d'environ 5,6 milliards. Pour accélérer le développement humain durable au Mozambique il est vital de recourir à certaines initiatives des institutions de Bretton Woods, comme celles qui sont destinées aux pays pauvres lourdement endettés. La croissance économique positive a contribué au redressement du secteur agricole, dont le potentiel de croissance est important dans le programme gouvernemental d'élimination de la pauvreté. La part de l'agriculture dans le produit intérieur brut (PIB) est d'environ 30% et le secteur agricole emploie près de 80% de la population active. Par contre, la transformation de ce secteur va demander de substantiels investissements. Le secteur industriel a enregistré une nette amélioration après une longue période de stagnation. Profitant de mesures de réforme structurelle qui sont en vigueur depuis 1987, et d'un dynamique programme de privatisation des entreprises et institutions publiques, le secteur industriel commence à amorcer une reprise. Des améliorations décisives ont été

enregistrées dans les industries manufacturière et extractive, de même que dans la production d'énergie et les pêcheries à tel point que la production industrielle pour 1996 s'est accrue de 11,6%.

6. Avec l'aide de la communauté internationale, y compris le PNUD, le Gouvernement s'efforce de promouvoir le développement humain durable dans le contexte d'une transformation structurelle, passant d'une économie centralisée à une économie de marché. La formulation des programmes appuyés par la coopération internationale devrait tenir compte du très bas niveau des indices de développement humain au Mozambique; des taux élevés de pauvreté absolue touchant surtout les femmes et les enfants des zones rurales; de la faible capacité institutionnelle et technologique; de la profonde dépendance vis à vis de l'aide extérieure; de la nécessité de maintenir un équilibre écologique dans les activités de développement, et de la nécessité de renforcer la démocratie.

## II. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

7. Le quatrième programme de pays (1993-1997) qui, pour le Mozambique, a été formulé dans le contexte d'une profonde transformation socio-économique, ainsi que dans le contexte de la région d'Afrique australe, a contribué à créer les conditions nécessaires à la transition du pays qui, d'une assistance axée sur l'aide humanitaire doit se tourner vers le relèvement et le redressement. La souplesse du programme permet d'identifier et d'appuyer des initiatives tendant à affermir le processus démocratique lancé avec la tenue d'élections présidentielles et multipartites. A cette occasion, le PNUD a contribué à la mobilisation d'un montant considérable de ressources destinées à assurer la transition politique et l'aide humanitaire nécessaire à la réinstallation de populations privées de leurs droits électoraux. Le PNUD a reçu de donateurs des sommes considérables n'entrant pas dans les ressources de base, fournies sous forme de fonds d'affectation spéciale et de contributions au titre de la participation aux coûts. Elles ont servi à financer des opérations dans les domaines suivants: déminage, processus électoral, réinsertion sociale et formation des militaires démobilisés, cartographie du développement par district, santé, construction et entretien à forte intensité de main d'oeuvre, de routes de desserte et de routes tertiaires, assainissement à faible coût, programme national de l'environnement, formation de la police et action sociale.

8. La note de stratégie de pays s'est avérée un important instrument de coopération pour le programme, en orientant l'aide extérieure vers les priorités et les besoins nationaux, et en renforçant la coordination des opérations du système des Nations Unies et des donateurs associés au développement. L'examen à mi-parcours de juin 1995 a permis d'évaluer l'activité du PNUD dans trois domaines thématiques: l'atténuation de la pauvreté et la reconstruction après la guerre; la gestion économique et financière, et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. L'examen a révélé de notables progrès dans les activités du PNUD et la réalisation des objectifs de programmation. Il a été recommandé que le PNUD poursuive ses activités dans ces domaines de concentration appropriés et continue de promouvoir la modalité de l'exécution nationale. Les résultats positifs des activités appuyées par le PNUD démontrent l'avantage comparatif que présente cet organisme pour appuyer l'élaboration de programmes stratégiques de développement, ce qui aboutit à l'élaboration de stratégies sectorielles de

base. Une stratégie recoupe toutes ces activités, il s'agit de l'appui à la création d'une capacité nationale pour la mise au point de politiques, ainsi que la coordination et la mobilisation de ressources servant au financement des programmes identifiés.

9. Les activités axées sur l'élimination de la pauvreté, à l'appui des stratégies gouvernementales, caractérisent également le programme du PNUD. Cette assistance a permis d'accroître les capacités au niveau des provinces et des districts pour assurer des services d'appui dans le domaine de l'agriculture; de meilleures méthodes de recherche, des services de vulgarisation agricole et de formation afin de stimuler la production agricole; la formulation de politiques relatives au crédit et au commerce dans les zones rurales, et la mise en place de mécanismes grâce auxquels les donateurs ont pu renforcer les programmes de décentralisation nationale en instituant des cours de formation au niveau provincial. Les interventions du PNUD comprenaient aussi l'aide humanitaire au titre des programmes de réintégration et de réinstallation; l'instauration d'un processus de participation pour les prises de décisions au niveau local; la création d'activités rémunératrices et d'emplois; et un appui au développement humain en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Le PNUD a en outre contribué à la mise en oeuvre de programmes dans les domaines économique et social pour renforcer la capacité nationale à formuler, planifier et gérer les orientations économiques, et a appuyé la décentralisation et le renforcement de la gestion du secteur public à l'échelon local.

10. Sur la base des enseignements tirés du quatrième programme de pays et des conclusions de l'examen à mi-parcours, ainsi que des "sessions d'écoute" organisées par le Bureau de pays dans le cadre de l'élaboration de la note consultative, on s'accorde à reconnaître qu'il est utile de continuer à appliquer l'approche programme et l'exécution nationale qui restent les normes dans la conception et l'exécution des programmes. Il ne fait aucun doute que l'on pourrait améliorer l'exécution des programmes par une meilleure concentration des ressources sur un plus petit nombre de domaines prioritaires critiques. La coordination, la mobilisation des ressources et la création de capacités nationales demeurent des points forts dans la programmation du PNUD. Par ailleurs, si le PNUD doit se montrer ouvert et flexible dans la gestion des fonds provenant de donateurs il n'en doit pas moins rester proactif en faveur des arrangements de co-financement, et de prendre l'initiative lorsqu'il s'agit de proposer de nouveaux domaines d'action conjointe. Il est évident également que le CCP gagnerait à la création de nouveaux partenariats, à l'utilisation plus régulière des compétences nationales et d'experts non traditionnels comme les spécialistes du Programme des Volontaires des Nations Unies, les services de développement national, les agents locaux, et à l'association plus systématique des femmes et des ONG en tant que bénéficiaires et exécutantes des activités appuyées par le PNUD.

### III. STRATÉGIES ET DOMAINES D'ACTIVITÉS PROPOSÉS

11. L'examen à mi-parcours a servi de base à l'élaboration du CCP en ce qu'il réaffirme le bien-fondé toujours d'actualité des trois domaines thématiques, et modifie en même temps l'objectif relatif à la pauvreté qui, d'atténuation devient élimination de la pauvreté, et ajoute un quatrième domaine, la saine

conduite des affaires publiques, élément essentiel du raffermissement et de la réussite du processus démocratique économique et social.

12. La stratégie du PNUD, qui consiste à répondre aux besoins mis en évidence dans ces quatre domaines de concentration des activités reposera sur les principes de développement appuyés par le Gouvernement pour réaliser le progrès économique et social qui conduira au développement humain durable. Durant la période couverte par le CCP les ressources du PNUD serviront à promouvoir le contrôle national au moyen de programmes durables destinés à créer une capacité endogène de gestion, et un climat favorable à une participation accrue au niveau local. Il s'agit d'une stratégie qui contribuera à l'édification d'une capacité nationale nécessaire à l'identification et à la gestion d'activités auxquelles il sera possible de participer pour promouvoir le développement humain durable. La stratégie appuie trois modalités de programmation: a) formulation et mise en oeuvre de méthodes d'action dans les secteurs de priorité nationale; b) application des politiques d'action pour renforcer le développement national et la capacité de gestion des programmes, et c) projets pilotes communautaires prévus pour soutenir l'amélioration des conditions de vie des ménages et le développement communautaire en accordant une attention particulière aux femmes, aux groupes vulnérables, aux victimes de guerre et aux populations dispersées. Les réalités actuelles du développement mettent à forte contribution les capacités nationales existantes notamment dans les domaines de la gestion et des opérations. S'agissant du relèvement national et du raffermissement du processus démocratique, le Gouvernement souhaiterait que dans toutes ses activités le PNUD appuie la création intersectorielle de capacités et le transfert des connaissances pour le personnel national. Le personnel mozambicain de contrepartie devrait être assuré de recevoir toute la formation nécessaire afin de pouvoir prendre la suite et tirer le meilleur parti des apports de la coopération en vue d'aboutir à une stabilité à long terme.

13. Pour obtenir un impact durable, le CCP insiste sur une large participation du Gouvernement, des bénéficiaires, des exécutants, du secteur privé et des donateurs et préconise un "partenariat intelligent" qui se réclame d'une fructueuse combinaison d'intérêts entre bénéficiaires et donateurs participant à la mise au point, à l'exécution et à la gestion des activités des programmes, et finalement à la réalisation de leurs objectifs. Etant donné que la coordination à tous les niveaux sera capitale pour la durabilité, la stratégie insistera également sur la création de "partenariats intelligents" entre les intéressés nationaux, les donateurs et le système des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods. Dans le cadre de chaque domaine de concentration le PNUD appuiera des initiatives qui conduisent à la création de capacités nationales pouvant contribuer à l'instauration du développement humain durable.

14. Dans le cadre des quatre domaines de concentration du CCP (élimination de la pauvreté, saine gestion des affaires publiques, gestion de l'environnement et des ressources naturelles, et gestion économique et financière) six sous-programmes ont été définis pour la coopération du PNUD. Décrits ci-après pour chaque domaine de concentration dont ils relèvent ces sous-programmes sont les suivants: a) amélioration des modes de subsistance durables; b) investissement dans le capital humain; c) renforcement des organismes de direction, décentralisation et organisations de la société civile; d) gestion de

l'environnement et des ressources en eau; e) stabilité de la sécurité alimentaire; f) création de capacités de gestion économique.

A. Elimination de la pauvreté

15. Amélioration des modes de subsistance durables. L'agriculture reste le secteur qui répond le mieux au besoin d'activités économiques productives, en particulier dans les zones rurales. Ce secteur est le mieux placé pour offrir du travail et des activités rémunératrices aux populations vulnérables, notamment les réfugiés rapatriés et les populations que la guerre a dispersées. L'impossibilité d'accéder aux marchés a été le principal obstacle au développement rural. La régénération des réseaux commerciaux ruraux et la remise en état accélérée des routes rurales, notamment des routes tertiaires, par l'exécution de projets à forte intensité de main d'oeuvre, sont des entreprises qui méritent la priorité dans le combat contre la pauvreté. Le PNUD continuera donc d'appuyer le Programme national des routes de desserte, se concentrant sur la remise en état et l'entretien de 2 263 kilomètres de route et la capacité de gestion pour un réseau de routes tertiaires de plus de 13 870 kilomètres. Il appuiera en outre les efforts de mobilisation des ressources et les plans de microcrédit dans certaines communautés rurales en particulier dans les provinces de Nampula et Tete. Le développement agricole fournit aussi des possibilités d'industrialisation en amont et en aval. Ce processus ne peut être lancé qu'avec une dynamique nationale d'entreprise. Etant donné que les entreprises locales ne font que commencer à fonctionner et que leurs capacités sont par conséquent limitées, le Gouvernement, le PNUD et les partenaires internationaux du Mozambique aideront au développement de petites et moyennes entreprises, spécialement dans les provinces du centre et du nord.

16. Investissement dans le capital humain. Le Gouvernement a investi dans le capital humain en améliorant l'éducation, les services de santé et les services sociaux, éléments essentiels de sa stratégie d'élimination de la pauvreté. Il s'efforce d'accroître progressivement la couverture du réseau scolaire tout en améliorant la qualité de l'éducation. Ceci suppose la reconstruction des infrastructures détruites en même temps que la formation des enseignants et l'accroissement des revenus pour couvrir les dépenses courantes. Ces initiatives font partie du Plan stratégique d'éducation mis en oeuvre par le Gouvernement pour donner suite à la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, et dont la formulation a été appuyée par le PNUD en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Banque mondiale, l'Agence suédoise pour le développement international et d'autres donateurs en vue d'assurer l'éducation pour tous d'ici le début du prochain millénaire. Avec ce programme, le Gouvernement se propose d'accroître de 86% le taux d'admission scolaire d'ici l'année 2002. Afin de mettre en oeuvre le plan d'éducation, le Gouvernement devra dépendre de la création de partenariats judicieux avec la communauté internationale, dont le PNUD qui maintiendra son appui à la formation d'instituteurs dans tout le pays afin d'augmenter le nombre d'instituteurs et d'améliorer la qualité de l'enseignement.

17. Le Gouvernement a maintenu son objectif tendant à assurer l'accès aux services de santé, et des ressources ont été allouées au secteur de la santé afin de renforcer les services de soins préventifs, de développer les infrastructures sanitaires et moderniser l'ensemble des soins de santé. Le pays

s'efforce actuellement de rénover son réseau sanitaire par la création de capacités et l'accroissement des revenus de la santé publique afin de couvrir les dépenses courantes. Le PNUD participera à la mise au point des programmes conçus pour améliorer la prestation des soins de santé au niveau local, en particulier dans le nord du pays. Dans son effort pour remédier au grave problème du chômage parmi les jeunes marginalisés, le Ministère de l'action sociale a élaboré un plan d'action national pour les jeunes. Le PNUD, le FNUAP et d'autres institutions associées collaboreront à la formulation d'un programme d'action sociale en vue de promouvoir la formation professionnelle, l'accès à l'éducation et la création d'emplois pour les jeunes ainsi que d'autres groupes vulnérables.

18. Thèmes intersectoriels. Au Mozambique les femmes constituent 51,5% de la population et 52% de la population adulte active. Le Gouvernement est l'un des signataires du Programme d'action de Beijing et s'apprête à formuler une stratégie nationale de la sexospécificité. La formulation de cette stratégie avec l'aide internationale aboutira à l'adoption de dispositions législatives répondant aux recommandations de Beijing. Le PNUD aidera le Gouvernement à mettre en oeuvre des initiatives nationales de sexospécificité, et collaborera avec le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et éventuellement d'autres institutions spécialisées des Nations Unies à un programme pilote conjoint d'intégration sexospécifique en Zambie. Le HIV/Sida représente une menace pour l'élimination de la pauvreté au Mozambique. Bien que le nombre des personnes infectées ne soit pas aussi élevé que dans d'autres pays voisins, le Gouvernement estime qu'il est urgent de s'attaquer à cette situation de manière radicale, notamment dans les régions frontalières et dans les corridors de transports internationaux. Dans le cadre du programme national de lutte contre le Sida, le Gouvernement a mis au point une stratégie portant sur six ans afin de promouvoir l'information, l'éducation et la communication, qui sont d'importants instruments de prévention contre la propagation de cette maladie.

19. Enfin, l'investissement dans le capital humain et l'amélioration des modes de subsistance durables ne peuvent que progresser si l'on garantit la liberté de circulation. Vu le grand nombre de mines qui ont été posées, la liberté de circulation dans les zones rurales est souvent restreinte. Afin de délivrer les populations rurales de la menace des mines terrestres et des restrictions qui en résultent pour l'utilisation des terres, le Gouvernement et ses partenaires doivent formuler des stratégies et des politiques nationales concernant les mines terrestres. Le PNUD maintiendra son appui au programme de déminage accéléré, mesure essentielle pour répondre rapidement à ce problème, afin de libérer les populations dont le territoire est encore infesté de mines.

#### B. Saine gestion des affaires publiques

20. Renforcement des administrations, décentralisation et organismes de la société civile. Une fois la stabilité politique instaurée après la signature de l'Accord de paix en 1992, le Mozambique n'a eu que l'embarras du choix parmi les domaines de développement qui se présentaient. Les institutions démocratiques nouvellement créées doivent être renforcées et recevoir tout l'appui nécessaire à un fonctionnement efficace. Le système judiciaire est aujourd'hui caractérisé par une pénurie de personnel qualifié, une répartition inégale d'un nombre insuffisant de juges, un manque d'infrastructures

judiciaires, et un ensemble de lois largement archaïques. Le Parlement, constitué en 1994, est encore nouveau, comme le sont également les principes de la société civile organisée et la pratique de la liberté de la presse. Le secteur public, bien que réduit, est encore planifié et se révèle inefficace. Le raffermissement des pratiques démocratiques suppose la séparation des pouvoirs, la participation communautaire et la transparence dans la gestion du secteur public. Il est donc essentiel d'appuyer le système judiciaire, les forces de la police nationale, la décentralisation, les réformes du secteur public, les institutions publiques locales chargées de l'organisation des élections, les médias et les organisations de la société civile. Le PNUD poursuivra son effort dans ces domaines et à cet effet subviendra aux besoins de formation de la branche judiciaire, de la police nationale et du Parlement; soutiendra le processus électoral; assistera les ONG et veillera à la liberté de la presse.

#### C. Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

21. Aménagement de l'environnement et des ressources hydrauliques. Le vaste mouvement des populations rurales a eu pour résultat l'usage abusif et le mésusage des ressources naturelles, créant ainsi un risque potentiel pour l'environnement. Le Programme gouvernemental de gestion nationale de l'environnement, élaboré avec l'aide du PNUD, est un important instrument d'utilisation rationnelle des ressources naturelles et d'équilibre écologique. Le programme est complété par le Programme national des ressources hydrauliques et le Programme d'assainissement peu onéreux, qui a été mis en oeuvre dans toutes les provinces. Le succès de ces programmes dépend de la capacité institutionnelle à formuler une politique de l'environnement, ainsi que de la capacité des collectivités locales à gérer l'environnement et les ressources naturelles. Ces activités demandent l'appui de la communauté internationale et celui du PNUD pour formuler les orientations et mettre au point des stratégies d'application.

22. Sécurité alimentaire durable. Le Plan national de développement agricole, les réformes institutionnelles du Ministère de l'agriculture et de la pêche constituent avec les administrations locales le mécanisme institutionnel nécessaire au maintien de la sécurité alimentaire durable qui repose sur la modernisation de l'agriculture. Le PNUD qui a dirigé la formulation de ce programme en coopération avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque mondiale et d'autres donateurs bilatéraux, collaborera avec la FAO et le PAM pour appuyer de façon continue le Plan national afin que ses principes d'action soient mis à exécution.

#### D. Gestion économique et financière

23. Création de capacités pour la gestion économique. Le Mozambique se trouve dans un processus multidimensionnel de transition dont le succès dépend entièrement de la capacité du Gouvernement à le gérer. En 1987, avec l'adoption du Programme de redressement, l'un des plus complexes efforts de transition a été amorcé pour transformer l'économie et passer d'une économie planifiée à une économie de marché. En 1992, avec la fin de la guerre, le pays est passé d'un système monopartite à une démocratie pluraliste, le système de gestion du secteur public a été décentralisé et le pays qui se trouvait dans une modalité économique d'urgence a dû s'orienter vers le développement. Ces changements ont

exigé que les institutions acquièrent les compétences techniques nécessaires et compatibles avec les modalités de transition. En 1996, ayant l'ambition d'appliquer un vaste et complexe ensemble de réformes de l'économie, des finances et de l'administration publique, le Gouvernement, avec l'assistance du PNUD s'est lancé dans un programme national de création de capacités de gestion économique. Les domaines d'activité se sont concentrés sur la politique économique, y compris la politique monétaire, la gestion financière du secteur public, la réforme de l'administration publique, et la création d'un système national de statistique. Le PNUD poursuivra son effort dans ces domaines afin d'épauler le Gouvernement dans la préparation et la mise en oeuvre de son Programme national et de sa réforme administrative, tout en appuyant les efforts nationaux visant à stimuler le développement du secteur privé et notamment de l'agro-industrie.

#### IV. ARRANGEMENTS DE GESTION

##### Exécution

24. Etant donné que le CCP vise à renforcer la capacité nationale de développement humain durable, il convient de maintenir l'exécution nationale à son niveau actuel de 60% tout au long de la période de programmation, en respectant le principe du contrôle national, de la continuité et d'une meilleure coordination. Les enseignements tirés du quatrième programme de pays seront pris en considération au cours de l'exécution du programme. En outre, les spécialistes du Programme des Volontaires des Nations Unies, la coopération technique entre pays en développement, les ressources consultatives internationales à court terme des Nations Unies et les ONG nationales et internationales ainsi que le secteur privé contribueront à mettre en oeuvre des approches participatives et à optimiser l'utilisation des ressources. Les agents d'exécution seront chargés des directives techniques, de la mobilisation des ressources, des services administratifs et d'autres apports nécessaires au succès de l'exécution.

##### Contrôle et évaluation

25. Vu la rapide transformation que connaît le Mozambique, il y a nécessairement lieu de garantir et d'encourager la régularité du contrôle et de l'évaluation. Pour la période 1998-2001, des séminaires annuels seront organisés pour évaluer les programmes appuyés par le PNUD dans l'un des quatre domaines de concentration du CCP. Le premier séminaire de fin d'année évaluera l'élimination de la pauvreté; le deuxième, qui se tiendra près de l'examen à mi-parcours, évaluera la gestion économique; le troisième, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles; et le quatrième, la saine conduite des affaires publiques. En outre, des examens annuels des progrès accomplis dans l'exécution des opérations de chaque domaine de programme seront présentés sous forme de résumés. Ces séminaires annuels non seulement feront le point des progrès réalisés dans chaque domaine de programme et de l'impact général du PNUD mais seront une occasion de vérifier que les domaines de priorité établis pour chaque élément du programme continuent de répondre aux besoins du développement national. Le Bureau de pays veillera à ce que les rapports ci-après soient établis en temps voulu: Rapport d'évaluation de chaque domaine de programme à la suite de chaque séminaire annuel; Rapport annuel succinct sur chaque domaine d'activité; Examen à mi-parcours du CCP et Rapport

final du CCP. Des récapitulations de données sectorielles seront également établies par le Gouvernement et le PNUD, en collaboration avec d'autres associés au développement participant à l'exécution, afin d'évaluer la contribution du PNUD à la création de capacités nationales et d'en mesurer l'impact dans le contexte du CCP.

#### Allocation des ressources du PNUD et mobilisation des ressources

26. Le PNUD jouera un rôle positif dans la mobilisation des ressources pour les programmes multi-sectoriels du CCP, ainsi que dans la coordination des ressources pour d'autres interventions qui pourraient être demandées par d'autres associés au développement et bailleurs de fonds. Le PNUD affectera ses ressources aux quatre domaines de concentration; appuiera les efforts que déploie le Gouvernement pour coordonner et organiser la coopération technique aux niveaux central et sectoriel; accroîtra le nombre des activités pouvant bénéficier de contributions au titre de fonds d'affectation spéciale ou de participation aux coûts; en outre, il encouragera et appuiera les stratégies de mobilisation des ressources concernant la formulation de politiques de développement en amont. Compte tenu de l'ampleur que prennent les initiatives de développement et les activités de la Communauté de développement de l'Afrique australe, le PNUD étudiera les nouvelles possibilités que pourraient offrir au Mozambique les programmes, la planification et les ressources disponibles au niveau régional. Par exemple, des négociations sont en cours pour une participation du pays à la Table ronde sur les ressources en eau, qui devrait être organisée en octobre 1998 par la Communauté de développement de l'Afrique australe.

27. Les allocations de ressources dépendent de la stratégie du CCP et des priorités du Gouvernement en matière de promotion du développement humain durable appuyées par le PNUD et ses associés au développement. Les objectifs de mobilisation des ressources pour l'exécution du premier CCP portent sur un montant de 25 200 000 dollars au titre des ressources de base du PNUD (le montant cible 1.1.2. pour l'allocation des ressources de base étant estimé à 14 millions de dollars) et 94 963 000 dollars provenant d'autres sources, y compris, entre autres, les contributions au titre de Fonds d'affectation spéciale et de la participation aux coûts, ainsi que du Fonds d'équipement des Nations Unies pour les principaux programmes. Ces fonds qui ne relèvent pas des ressources de base seront affectés à des activités concernant l'agriculture, le développement communautaire, l'environnement, la santé, les médias indépendants, les branches judiciaire et parlementaire, les élections locales, le déminage, la police et les routes tertiaires. Certaines de ces initiatives ont commencé durant le quatrième programme de pays et seront poursuivies dans le cadre des quatre domaines de concentration afin d'obtenir un impact plus décisif. Le PNUD a déjà recueilli un montant considérable de contributions de fonds d'affectation spéciale pour le développement social durable et la paix.

Annexe

Tableau de mobilisation des ressources pour le Mozambique (1998-2001)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Source	Montant	Remarques
RESSOURCES DE BASE DU PNUD		
Report estimatif du CIP	(3 375)	
MCARB 1.1.1.	21 086	Affectation immédiate au pays
MCARB 1.1.2.	0 à 66,7% du MCARB 1.1.1	Cette fourchette est présentée strictement aux fins de planification initiale. Le montant effectif dépendra de l'existence de programmes de qualité. Tout relèvement du taux maximal dépendra également de la disponibilité de ressources.
MCARB 1.1.3	5 693	
AEPP/AST	1 796	
Total partiel	25 200 <sup>a/</sup>	
AUTRES RESSOURCES DU PNUD		
Participation du Gouvernement aux coûts	-	
Fonds pour le développement durable Capacité 21	200	
Participation de tierces parties aux coûts	60 363	
Fonds administrés par le PNUD, fonds d'affectation spéciale et autres fonds	34 400	
Fonds d'affectation spéciale FENU	dont: 24 500 9 900	
Total partiel	94 963	
TOTAL GENERAL	120 163 <sup>a/</sup>	

a/ Non compris les MCARB 1.1.2 affectés au niveau régional en vue de leur emploi ultérieur au niveau des pays.

Abréviations: AEPP = appui à l'élaboration des politiques et des programmes; AST = appui aux services techniques; MCARB = montants cibles pour l'allocation des ressources de base; FENU = Fonds d'équipement des Nations Unies.